

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/03/2007 - Convocation du 23/02/2007
Convocation affichée le : 23/02/2007
Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Isabelle DESVIGNES

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	27

Présents : M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mle VEYRIER; Mme WYMAN; Mme MARMONIER; Mme BERRA; M. GONDELAUD; M. FORGET; M. CHRETIN; Mme DESVIGNES; Mme PERRIN; M. MACHURAT; Mle MILLET; M. BOUREZG; M. BELLOT

Absents représentés : Mme BROSSARD (pouvoir à Mme BOUHEY); Mme GLATARD (pouvoir à Mme GUERIN); Mme ZUILI (pouvoir à Mle VEYRIER); M. GOSSET (pouvoir à M. AUROY)

Absents : M. FERNANDES; Mme LABASOR

Objet : Budget Primitif 2007

Le projet de Budget Primitif 2007 a fait l'objet d'une présentation détaillée lors de la réunion de la Commission des Finances qui s'est tenue le 26 février 2007. Ce projet a été élaboré dans une volonté de rigueur financière en prenant en compte, d'une part des dépenses et recettes obligatoires automatiques à intégrer dans chaque exercice budgétaire et d'autre part, des demandes formulées soit par les élus, soit par les services communaux, soit sur la base des informations fournies lors de l'élaboration du débat d'orientation budgétaire.

En investissement, il a été mis l'accent sur la poursuite des opérations significatives comme la restructuration de l'Hôtel-de-Ville, les travaux à l'école Primaire du Centre, la réfection de la toiture de l'Eglise. Par ailleurs, il a été prévu des crédits pour l'entretien du patrimoine immobilier de la commune, pour le renouvellement de véhicules et de divers matériels ou pour des travaux intermédiaires.

Dans ces conditions, la section d'investissement est équilibrée à 1 955 351.23 €.

Recettes réelles (dont Emprunt)	1 144 742.23 €
Recettes d'ordre	323 486.00 €
Virement de la section de fonctionnement	487 123.00 €
Dépenses réelles d'investissement	1 955 351.23 €

En fonctionnement, ainsi qu'il a été procédé les années précédentes, un effort a été fait pour contenir la hausse des dépenses de fonctionnement tout en maintenant un service public de qualité. Il n'empêche, que sur la base d'un suivi régulier du patrimoine, une politique programmée et raisonnée d'entretien est matérialisée par le présent budget.

La section de fonctionnement se présente en équilibre à 7 560 358.00 €.

Recettes réelles	7 560 358.00 €
Dépenses réelles	6 749 749.00 €
Dépenses d'ordre	323 486.00 €
Virement à la section d'investissement	487 123.00 €

Conformément à la législation, Monsieur le Maire soumet au vote par chapitres, la proposition de Budget Primitif 2007.

Le Conseil Municipal, à la majorité (4 abstentions) :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2312-1 à L 2312-4
- VU d'orientation n°92-125 relative à l'administration territoriale de la République,
- VU la norme comptable M14,
- VU l'avis de la Commission des Finances en date du 26 février 2007,
- VU le débat d'orientation budgétaire du 24 Janvier 2007,
- **ADOpte le Budget Primitif 2007 de la commune de Neuville-sur-Saône, équilibré à 7 560 358.00 € pour la section de fonctionnement et à 1 955 351.23 € en section d'investissement.**
- **PRECISE que le vote des taux de fiscalité directe locale fait l'objet d'une délibération séparée,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 01 mars 2007
Le Maire,
Paul LAFFLY.

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 05/03/2007
Publication ou affichage du 06/03/2007
Paul LAFFLY,
Maire.

